

EN IMAGES. Les lauréats du concours de la Résistance et de la Déportation primés dans la Manche



Les lauréats manchois de cette édition 2023, à l'issue de la cérémonie de remise des prix du concours national de la Résistance et de la Déportation, ce vendredi 7 juillet 2023 à Saint-Lô (Manche). Ouest-France

La cérémonie de remise des prix du concours national de la Résistance et de la Déportation s'est déroulée ce vendredi 7 juillet 2023 à l'hôtel du préfet de la Manche. Aux côtés des jeunes lauréats, plusieurs porte-drapeaux ont également été mis à l'honneur.

Chaque année, dans toute la France, des collégiens et lycéens planchent sur le [concours national de la Résistance et de la Déportation](#). « **Le thème cette année était l'école et la Résistance** », a rappelé [Jean Morin](#), président du conseil départemental de la [Manche](#), à l'occasion de la remise des prix aux lauréats manchois. La cérémonie s'est déroulée ce vendredi 7 juillet 2023 dans la matinée dans les jardins de l'[hôtel du préfet](#).



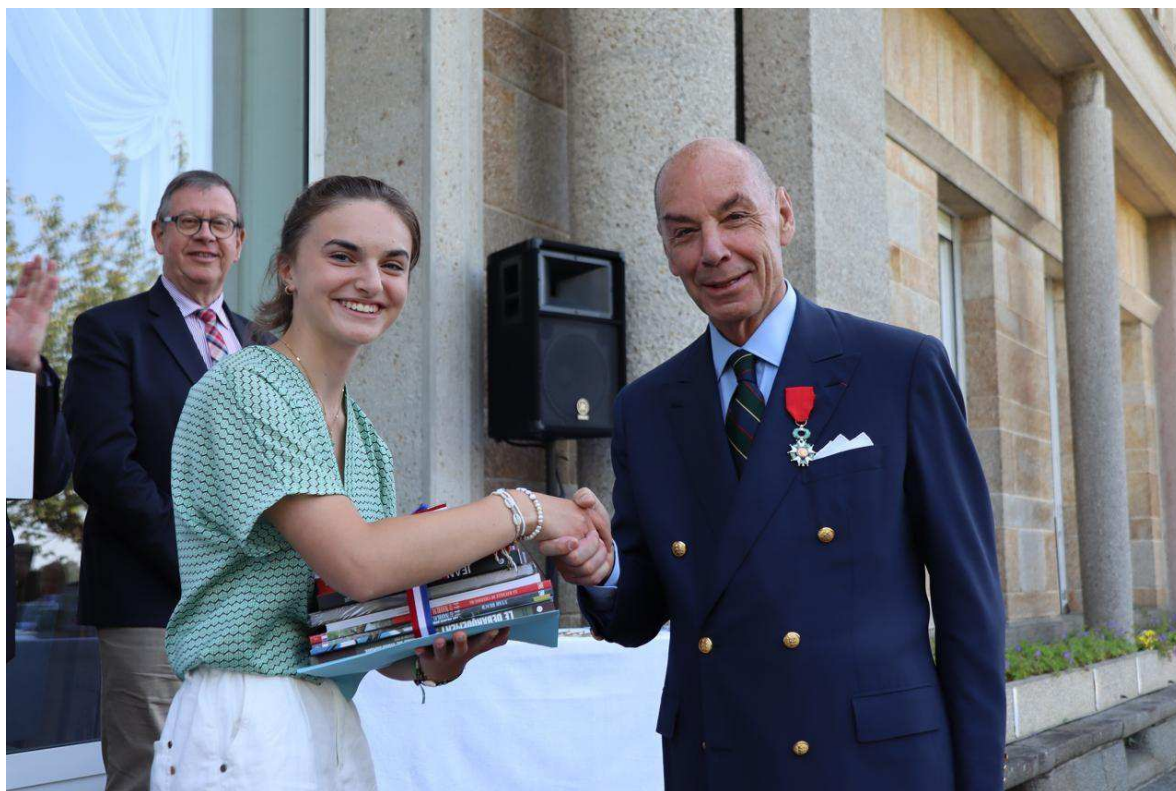
Robin Dourche, lycéen de Sivard-de-Beaulieu à Carentan-les-Marais, a reçu le deuxième prix dans la catégorie devoirs individuels, niveau lycée. Sa récompense lui a été remise par le préfet de la Manche Frédéric Perissat. Ouest-France

[Sivard-de-Beaulieu, à Carentan-les-Marais](#), est cette année encore bien représenté au palmarès des lycées puisque des élèves de l'établissement décrochent les première, deuxième, troisième et quatrième prix dans la catégorie devoirs individuels et le premier prix dans les travaux collectifs.



Nettie Varin, du lycée Sévigné de Granville, a décroché le 5e prix de la catégorie devoirs individuels au niveau lycée. Ouest-France

Chez les collégiens, Rose Letellier, une élève du collège Sévigné de Granville, a reçu le premier prix, devant Juliette Bouvet et Enzo Lainey, deux élèves de l'Interparoissial à Saint-Lô.

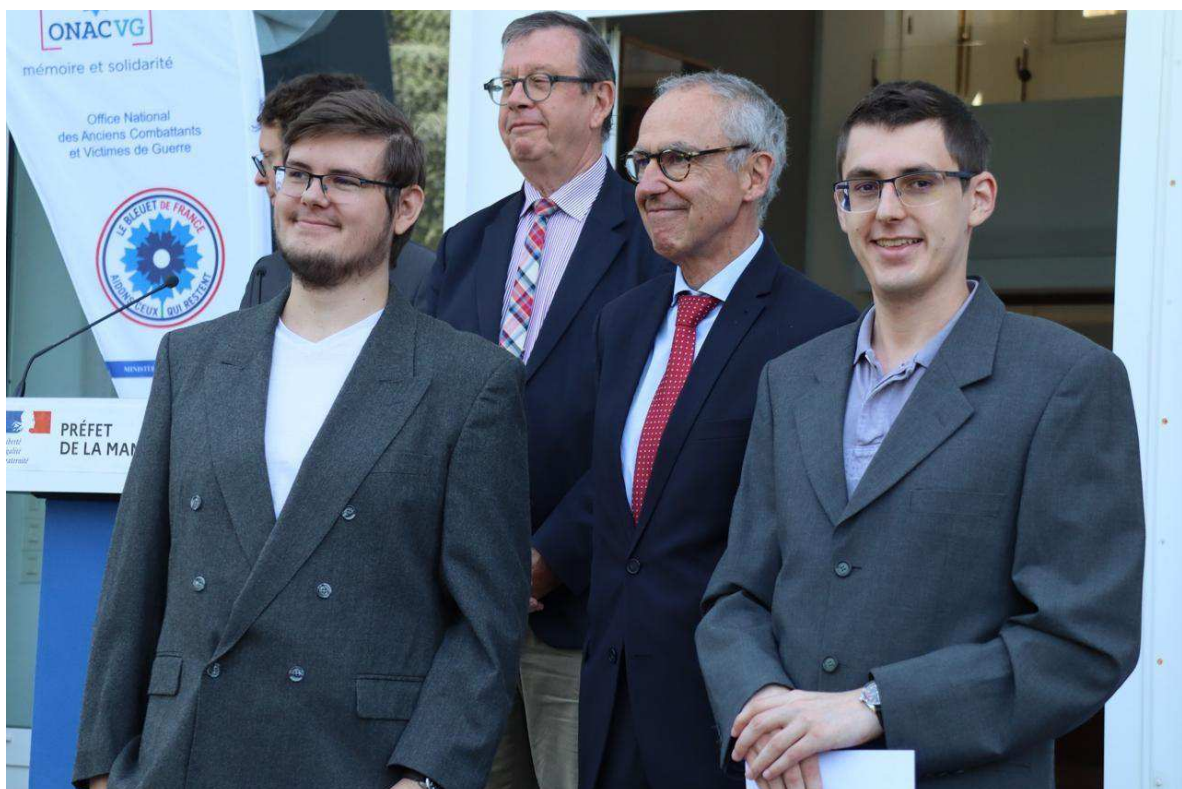


Rose Letellier, du collège Sévigné de Granville, a remporté le premier prix dans la catégorie devoirs individuels, au niveau collège. Sa récompense lui a été remise par Michel Moise-Mijon, président de la Société des membres de la Légion d'honneur. À l'arrière-plan, Jean Morin, président du conseil départemental, présent à cette cérémonie. Ouest-France



Juliette Bouvet et Enzo Lainey, élèves en 3e au collège Interparoissial de Saint-Lô, ont reçu le 2e et le 3e prix dans la catégorie devoirs individuels. Ouest-France

Le premier prix de la catégorie travaux collectifs au niveau collège va à cinq élèves de Raymond-Le Corre à Cherbourg-en-Cotentin. Le deuxième prix est attribué à 28 élèves de 3^e du collège Jean-Follain à Canisy.



Dimitri et Mathis Roptin, deux jeunes porte-drapeaux de Carolles, ont été mis à l'honneur à l'occasion de cette cérémonie. Ouest-France

Cette cérémonie a été placée sous le signe du passage de témoins entre les générations, puisqu'elle a été organisée en présence d'anciens combattants et représentants d'associations d'anciens combattants.

À cette occasion, plusieurs porte-drapeaux ont été mis à l'honneur.



Marcel Le Chevrel, porte-drapeau de Percy, a été honoré pour 51 ans de service. Ouest-France

Raymond Leroux, porte-drapeau de la Fnaca (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie-Maroc-Tunisie), a été honoré pour ses quarante ans de service.



Marcel Legoupil, porte-drapeau de l'UNC à Avranches, a été salué pour ses quarante-trois années de service. Ouest-France

Marcel Legoupil, porte-drapeau de l'UNC (Union nationale des combattants) à Avranches, l'a été pour ses quarante-trois ans de service.



Raymond Leroux, porte-drapeau de la Fnaca, a été honoré par le préfet Frédéric Perissat pour ses quarante ans de service. Ouest-France

Marcel Le Chevrel, de Percy, a été salué pour ses cinquante-et-un ans de service.

Tous ont reçu des insignes de porte-drapeau « 40 ans de service ».

Hommage a également été rendu à deux jeunes porte-drapeaux de Carolles, Dimitri et Mathis Roptin, qui se sont vus remettre des diplômes d'honneur.

Émilie MICHEL.